



Dispositifs d'accompagnement

Promotion de l'emploi et l'auto-emploi :

- aménagement de périmètres maraichers et rizicole ;
- approche HIMO (Haute Intensité en Main d'Œuvre) pour la réalisation des aménagements agricoles récurrents ;
- accompagnement Champ Ecole Paysan ;
- accès à des investissements productifs.

Accompagnement des jeunes entrepreneurs, des MPER, des PME/PMI :

- accompagnement pré-crédation et appui post-crédation d'entreprises ;
- formation professionnelle/qualifiante et stage pratique ;
- mise en place de deux dispositifs de soutien à la création et au développement d'entreprises ;
- mise à niveau de MPER/PME/PMI ;
- dispositifs de facilitation de l'accès au financement.

Données-clés

Financement : Union européenne (Fond Fiduciaire)

Mise en oeuvre : Enabel - Agence belge de développement

Localisation : Régions de Thiès, Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine

Durée du projet : 5 ans (2017-2022)

Budget : 18.000.000 €

Siège du projet : Thiès

Appui à la réduction de l'émigration rurale dans le bassin arachidier - Tekki fi

Le présent dépliant a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne.



République du Sénégal

Enabel
Agence belge de développement
 121, Sotrac Mermoz
 Route de Ouakam
 BP 24474 Ouakam Dakar
 Sénégal
 T (+ 221) 338 60 01 25
 enabel.be

Projet financé par
 l'Union européenne



Enabel



Contexte

Enabel a signé avec l'Union Européenne une convention de financement pour des actions d'urgence destinées à répondre aux défis de la migration irrégulière et des déplacements forcés, ainsi qu'à faciliter la gestion de la migration.

Sur financement du Fonds Fiduciaire d'Urgence Européen, Enabel mettra en œuvre le Projet d'Appui à la Réduction de l'Émigration rurale et à la Réintégration dans le Bassin Arachidier (PARERBA) pour un montant total de 18.000.000 €.

Le projet s'appuie sur deux axes stratégiques :

- l'augmentation de la production et de la productivité des exploitations agricoles via la maîtrise de l'eau et une meilleure intégration dans les filières agricoles ;
- la promotion de l'entrepreneuriat rural des jeunes (hommes et femmes) dans les zones d'intervention.

Issu des leçons tirées de divers projets d'eau productive mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, le PARERBA capitalisera les acquis du BARVAFOR, projet bilatéral de la Coopération belge qui a consacré d'importants investissements dans la construction de barrages de rétention, digues semi-filtrantes, digues anti-sel et équipements de forages dans la zone arachidière.

Les premiers exemples de fixation des jeunes sur leur terroir grâce aux possibilités de développer des activités maraîchères et le développement de cette filière, en particulier, sont des éléments prometteurs pour le PARERBA.

Objectif

Le projet vise à développer une agriculture familiale durable participant au développement de l'économie rurale, créer des emplois dans les chaînes de valeur agricole et assurer la sécurité alimentaire, pour stabiliser localement la population rurale, les jeunes en particulier. Pour ce, deux axes d'intervention :

- la valorisation des ouvrages hydro-agricoles construits par le BARVAFOR dans les vingt communes des cinq régions du bassin arachidier (Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thiès) afin d'augmenter la production et la productivité des exploitations agricoles via la maîtrise de l'eau et une meilleure intégration dans les filières agricoles ;
- la mobilisation des jeunes, hommes et femmes, autour de la création et du développement durable d'activités, de façon moderne et innovante, dans différents métiers liés aux filières agricoles.

Zones d'intervention



Résultats attendus

- L'eau productive est mise durablement à la disposition des exploitantes et des exploitants pour une meilleure utilisation des ressources foncières durant toute l'année.
- Les productrices et producteurs s'organisent pour augmenter durablement leur production et trouver des débouchés pour leurs produits (maraîchage et riz).
- Des jeunes femmes et hommes formés créent ou développent des micro-entreprises dans des filières agricoles.
- Les leçons apprises sont capitalisées et communiquées.

Activités principales

- Aménagement de périmètres maraîchers et rizicoles.
- Accompagnement, renforcement, formation et équipement des structures de gestion des ouvrages.
- Mise en place d'un dispositif d'expérimentation et d'apprentissage Champs Ecole Paysans.
- Accompagnement des Organisations Paysannes, des Groupements d'Intérêt Economique et des Comités de Gestion de Périmètre.
- Financement de projets productifs (production, transformation, stockage, commercialisation).
- Accompagnement des jeunes entrepreneurs ruraux.
- Facilitation de l'accès à la formation qualifiante/professionnelle.
- Facilitation de l'accès au financement.
- Capitalisation et communication des leçons apprises.